



Berne, le 1^{er} mars 2019

Rapport annuel de la Conférence des villes en matière culturelle CVC 2018

1. Nouveau membre et changement de personnel

À l'instar de l'année précédente, la Conférence des villes en matière culturelle CVC s'est encore agrandie en direction de la Suisse romande en 2018. En début d'année, la CVC a accueilli son 28^e membre avec la ville de Morges. Des changements de personnel ont eu lieu dans plusieurs villes: Caroline Morand, la déléguée culturelle de la ville de Coire, a quitté son poste fin avril et démissionné ainsi du Comité de la CVC dont elle faisait partie depuis 2014. Helena Mettler dirige désormais le service culturel de la ville de Coire. Michel Vust a repris la direction du service de la culture de la ville de Bienne le 1^{er} juillet, succédant à Eszter Gyarmathy qui avait déjà quitté son poste l'année précédente. À la fin de l'année, Lorenzo Sganzi a démissionné de sa fonction de directeur du département culturel de la ville de Lugano. Luigi Di Corato a été nommé pour lui succéder. En raison d'une restructuration interne, Bâle ne sera plus représentée par Jeannette Voirol au sein de la CVC, mais par la co-directrice du département culturel, Sonja Kuhn. Pour terminer, Veronica Schaller, la déléguée aux affaires culturelles de la ville de Berne, a pris sa retraite le 1^{er} février 2019 et remis ses fonctions à Franziska Burkhardt. Veronica Schaller a quitté sa fonction de présidente de la CVC déjà fin 2018. Elle faisait partie du Comité depuis 2012 et le présidait depuis 2016.

2. Comité et secrétariat

En avril, la Conférence des délégués a élu Barbara Affolter, co-directrice de l'encouragement de la culture de la ville de St-Gall, pour succéder à Caroline Morand au sein du Comité. La succession de Veronica Schaller a été décidée lors de la Conférence de l'automne. Cyril Tissot a été élu en tant que nouveau président, Marianne Flubacher comme nouveau membre du Comité et vice-présidente de ce dernier après constitution du nouveau Comité qui se compose désormais comme suit au début de l'année 2019: Cyril Tissot (La Chaux-de-Fonds), président, Marianne Flubacher (Thoune), vice-présidente, Barbara Affolter (St-Gall), Carine Bachmann (Genève), Peter Haerle (Zurich), Nicole Kurmann (Winterthur), Patrice Neuenschwander (Neuchâtel). Au total, le Comité s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice sous revue.

Le secrétariat est assuré par Karin Christen qui bénéficie du soutien de Susanne Gasser (finances) et de Maja Münstermann (administration).

3. Conférences des délégués

Comme d'ordinaire, deux Conférences des délégués de la CVC ont eu lieu en 2018. La Conférence du printemps s'est déroulée le 19 avril à la Berner Generationenhaus. Outre d'autres affaires, deux révisions des statuts étaient à l'ordre du jour. D'une part, les délégués ont attribué une compétence



financière au Comité pour des projets s'inscrivant dans le cadre du Dialogue culturel national. D'autre part, un projet de l'Union des villes suisses requérait une modification des statuts afin de simplifier ses structures et de la libérer de la taxe sur la valeur ajoutée. De plus, les délégués se sont prononcés en faveur de l'organisation d'une Conférence des Autorités en 2020.

En automne, les délégués étaient les hôtes de Neuchâtel sur invitation de Patrice Neuenschwander. La Conférence de deux jours s'est déroulée les 1^{er} et 2 novembre à l'hôtel DuPeyrou. Le contenu prioritaire était consacré à « l'encouragement dans une société multiculturelle ». Les délégués ont approfondi divers aspects du sujet dans trois ateliers de travail précédés d'un exposé de présentation par une représentation de la Haute École zurichoise des Arts, de l'Office fédéral de la culture, resp. de Pro Helvetia. Le Dialogue culturel national, le nouveau Message culture ainsi que les honoraires d'artistes ont constitué les autres thèmes de la Conférence. Veronica Schaller, Lorenzo Sganzini ainsi que Jeannette Voirol ont pris congé de la Conférence au cours d'un souper festif.

4. Ateliers à l'étranger

Eszter Gyarmathy responsable des ateliers depuis de nombreuses années a quitté ses fonctions début 2018. La responsabilité des ateliers est désormais répartie entre trois délégués: depuis mars 2018, Christof Stillhard est responsable de l'atelier du Caire, Gaëlle Métrailler de celui de Gênes et Jacqueline Falk de l'atelier de Buenos Aires. Maja Münstermann (organisation) et Susanne Gasser (finances) continuent d'assurer l'administration des ateliers à l'étranger.

Ateliers au Caire (Égypte)

Huit ans après le printemps arabe, la situation au Caire est relativement stable, mais des attentats à l'instar de celui de décembre 2018 au pied des pyramides restent possibles tout comme dans n'importe quelle grande ville européenne. Les projets requérant des autorisations (p. ex. les tournages) sont plutôt déconseillés car la bureaucratie de la dictature militaire s'est encore opacifiée. Les Égyptiennes et Égyptiens intéressés par la politique se sont résignés et sont devenus prudents. Les boursières et boursiers sont majoritairement enthousiasmés par le Caire, d'une part par la situation des ateliers, l'un étant à la campagne sur une île et l'autre en ville et, d'autre part, par cette grande ville palpitante et sa population. Actuellement, l'on recherche une alternative à l'atelier en ville car les conditions de location sont quelque peu compliquées et, en outre, le toit n'est pas étanche. L'actuel atelier en ville continuera d'être exploité jusqu'à ce que l'on ait trouvé une autre solution. Il existe des contacts sur place avec l'ambassade et Pro Helvetia, mais les boursières et boursiers doivent s'engager personnellement en cas de souhaits particuliers.

La bourse versée par la CVC s'élève à 3'000 fr. par séjour et celle des villes à 6'000 fr. En 2018, les artistes suivants étaient au Caire:

- Jürgen Baumann (arts visuels), Winterthur
- Numa Francillon (littérature), Yverdon-les-Bains
- Pablo Stettler (photographie), Lucerne
- Fabrizia Famos (arts visuels / littérature), Coire
- Virginie Morillo (arts plastiques / vidéo), Nyon
- Irene Stelzer (arts visuels), Uster



Ateliers à Gênes (Italie)

Le fonctionnement des ateliers de la CVC, installés dans les locaux de l'Unione Elvetica, reste très bon grâce aux responsables locaux. Suite à l'effondrement du viaduc Morandi (14.08.2018), le trafic est compliqué à Gênes. Cette catastrophe a quelque peu retardé des changements de mobiliers prévus dans nos ateliers. L'élaboration du nouveau contrat de location (qui entrera en vigueur en juin 2019) a débuté en 2018.

La CVC ne verse aucune bourse, cela étant de compétence des villes membres (chacune versant 4'500 fr.). Les personnes suivantes ont séjourné à Gênes pendant un trimestre :

- Moloudi Hadji (arts plastiques), Renens
- Karen Amanda Moser (arts visuels), Thoune
- Julien Mortimer (arts visuels), Bâle
- Martina von Schulthess (peinture), Uster
- Dieter Zwicky (littérature), Uster
- Gabriel Kuhn (arts visuels), Frauenfeld
- Esther Leupi (arts visuels), Lucerne
- Cécile Giovannini (arts visuels), Sion
- Mireille Lachausse (arts visuels), Morges

Ateliers à Buenos Aires (Argentine)

La CVC dirige trois ateliers d'artistes dans le quartier de La Boca à Buenos Aires. La libéralisation du marché des devises simplifie le change pour les boursières et boursiers, mais elle a engendré une dévaluation drastique de la valeur du peso. L'inflation est passée de 25 à 50 pour cent, les prix de l'électricité sont très élevés entravant considérablement la vie quotidienne de la population.

Exception faite des défauts sur la façade et la toiture, les ateliers sont en bon état et bien dirigés grâce à l'engagement important des deux responsables sur place, Regula Nigg et Gian Minelli. Chaque semestre, ils organisent à différents endroits une petite exposition avec vernissage et manifestations-cadre avec les boursières et boursiers. Tous les artistes séjournant à Buenos Aires peuvent participer à ces manifestations et contribuer également à une partie performance ou musicale. La coopération avec l'ambassade de Suisse demeure toujours satisfaisante. La CVC verse une bourse de 2'000 fr. aux artistes pour un séjour de six mois, la bourse des villes s'élève quant à elle à 8'000 fr. Les artistes suivants ont pu profiter d'un séjour d'un semestre ainsi que d'une contribution aux frais liés au coût de la vie:

- Michael Bodenmann (photographie), St-Gall
- Anne Rochat (performance), Lausanne
- Markus Uhr (photographie), Zoug
- Benoît Billotte (nouveaux médias), Genève
- Bettina Carl (arts visuels), Zurich
- Janosch Perler (photographie, vidéo), Bienne



5. Représentation de la CVC dans des groupes de travail et des organes

Des membres de la CVC sont délégués dans les groupes de travail et organes suivants:

- Forum « Culture et économie »: Jacqueline Falk et Lorenzo Sganzini (depuis octobre 2018 : Natasha Roos)
- Dialogue culturel national, voir point 6. Dialogue culturel national

La directrice a représenté la CVC à la séance plénière de la CDAC de fin juin à Berne et de novembre à Sion.

6. Dialogue culturel national

Dans le cadre du Dialogue culturel national, deux réunions ont eu lieu en 2018 à l'échelon politique et à l'échelon opérationnel sous la présidence des cantons.

Au printemps, le Dialogue culturel national a adopté les recommandations élaborées par le groupe de travail « Bibliothèques » placé sous la conduite des villes. Seule la mise en œuvre de la première recommandation – la création d'une coordination nationale pour la promotion de la lecture – reste ouverte. Ainsi, le groupe de travail a rempli son mandat. En outre, le Dialogue culturel national a pris connaissance du projet de rapport intermédiaire sur le Message culture 2016-2020. Les villes considèrent le bilan à mi-parcours du Message culture comme positif. L'on regrette seulement que certaines nouveautés annoncées dans le Message culture n'aient pu être mises en œuvre comme prévu en raison de réductions des dépenses par le Parlement. Des informations sur l'état des travaux relatifs au Message culture 2021-2024 ont été transmises en automne. De plus, le Dialogue culturel national a approuvé les recommandations destinées à améliorer la coordination de l'encouragement de la littérature. Lesdites recommandations ont été transmises aux instances d'encouragement publiques. Un autre groupe de travail placé sous la conduite des villes a ainsi achevé ses travaux. En conclusion, l'échelon politique a adopté de nouveaux principes de travail pour le Dialogue culturel national dont l'objectif est d'en améliorer le fonctionnement. Entre autres principes, l'échelon opérationnel doit être réduit.

Les membres du Comité de la CVC ainsi qu'une représentation du secrétariat de l'UVS ont pris part aux réunions de l'échelon opérationnel. À l'échelon politique, les villes étaient représentées par Sami Kanaan, maire de Genève, Corine Mauch, maire de Zurich, et Anders Stokholm, maire de Frauenfeld, ainsi que par la présidence de la CVC et le secrétariat.

En 2018, la CVC était représentée par les personnes suivantes dans les groupes de travail du Dialogue culturel national:

- | | |
|--|--|
| - Promotion de la littérature | Jeannette Voirol (Bâle), présidence, Frédéric Sardet (Lausanne) |
| - Participation culturelle | Marianne Flubacher (Thoune), Peter Haerle (Zurich) |
| - Politique des musées | Carine Bachmann (Genève), Nicole Kurmann (Winterhour) |
| - Patrimoine culturel et monuments historiques | Philippe Beuchat (Genève, jusqu'à août 2018), Pierre Tourvieille de Labrouche (Genève, dès septembre 2018) |



- Coopération dans le domaine des bibliothèques Caroline Morand (Coire, jusqu'à fin avril), présidence, Marie-Aude Python (Genève)

7. Autres sujets

Non à l'initiative No-Billag

C'est à son grand soulagement que le Comité de la CVC a pris connaissance du rejet net et massif de l'initiative No-Billag. En perspective de la votation et pour des raisons de politique culturelle, il s'était prononcé en faveur d'un engagement contre l'initiative.

Journée des villes à Soleure sur le sujet « Ville de culture – culture de ville »

La Journée des villes à Soleure 2018 était consacrée au sujet « Ville de culture – culture de ville ». La CVC s'est réjouie que la culture soit ainsi mise en lumière par l'Union des villes suisses à l'occasion de son Assemblée générale.

Utilisation de droits d'auteur des bibliothèques

Des négociations sur un nouveau tarif relatif à l'utilisation de droits d'auteur des bibliothèques se sont déroulées au cours de l'exercice sous revue. ProLitteris, la Société suisse de droits d'auteur pour l'art littéraire, voulait prélever des taxes également sur les cotisations de membre. De manière surprenante, la Commission arbitrale fédérale a donné suite à cette demande par décision du 10 décembre 2018. L'union des villes suisses s'engagera en faveur de l'abrogation de cette décision dans le processus de révision en cours de la loi sur le droit d'auteur.

8. Finances

Les comptes annuels 2018 bouclent sur des dépenses de 243'806 fr. 34 et des recettes de 255'000 fr. 00 ainsi qu'un résultat positif de 11'193 fr. 66. Les fonds propres de la CVC augmentent ainsi à 143'040 fr. 38 fin 2018. La révision des comptes a été effectuée le 14 février 2019 par le Contrôle des finances de l'Union des villes suisses (Fiduciaire Blaser, Berne).